



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Relations entre le Parlement et le Gouvernement

Question écrite n° 57944

#### Texte de la question

M Jean-Louis Masson attire l'attention de M le Premier ministre sur le fait que sa question écrite no 6570 en date du 12 decembre 1988 n'a toujours pas obtenu de reponse. La desinvolture dont le Premier ministre fait preuve en la matiere a l'egard d'un membre du Parlement est tout a fait indecente, notamment compte tenu des rappels concernant cette question et des dispositions du reglement de l'Assemblée nationale ayant valeur de loi organique, dispositions aux termes desquelles, le Gouvernement doit repondre dans un delai de deux mois aux questions écrites qui lui sont posees. Il souhaiterait qu'il lui indique pour quelles raisons, il s'obstine a refuser de repondre a cette question écrite.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le Premier ministre fait observer a l'honorable parlementaire qu'a l'occasion des consultations des 22 decembre 1974 et 8 fevrier 1976, les habitants de l'ile de Mayotte ont, par deux fois, manifeste leur volonte de demeurer au sein de la Republique francaise. Le choix de la population mahoraise est parfaitement connu et regulierement rappelle par ses representants qui ont egalement exprime a de nombreuses reprises ses voeux pour l'avenir. Une nouvelle consultation ne s'impose donc pas. Tenant compte des choix precites, le Gouvernement poursuit par ordonnances dans le cadre des lois d'habilitation la mise en place d'un dispositif juridique propre a assurer a cette collectivite territoriale un developpement adapte.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Masson Jean-Louis](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57944

**Rubrique :** Parlement

**Ministère interrogé :** Service du Premier Ministre

**Ministère attributaire :** Service du Premier Ministre

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 mai 1992, page 2150